

COMMUNIQUE DE PRESSE CONVENTION DE PARTENARIAT

Fait à Toulouse le 7 avril 2022



Les Pôles d'Action Économique au sein de la Direction interrégionale des Douanes & des Droits Indirects Occitanie et le Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Occitanie signent

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Les deux Organisations signent ce jour une convention de partenariat qui a pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun afin d'accompagner efficacement les entreprises occitanes à l'international.

Par cet accord, elles s'engagent à

- Établir une collaboration croisée par des échanges entre les deux équipes et la mise en relations lors des contacts et relevant de la compétence de l'autre partie,
- Promouvoir le dispositif de mentorat des CCE auprès des entreprises rencontrées par les PAE qui ont un projet à l'international. L'offre d'appui aux entreprises est destinée aux chefs d'entreprises et cadres décisionnaires qui souhaitent intensifier et dynamiser leur développement à l'international ou rencontrant des difficultés à l'export (problèmes de méthodes, d'accès, d'obstacles locaux, etc).
- Organiser des webinaires communs (accords de libre-échange, Brexit, ...) à décliner en fonction des zones d'exportation ;
- Programmer des actions conjointes sur des sujets d'intérêt commun tels que l'intelligence économique, la contrefaçon, le Made in France etc ...

A propos des Pôles d'Action Économique (PAE) au sein de La Direction Interrégionale Des Douanes & Des Droits Indirects Occitanie

Les Pôles d'Action Économique (au sein de chaque Direction régionale des Douanes & des Droits Indirects soit Toulouse, Perpignan et Montpellier) ont trois missions principales qui leur sont assignées en matière d'action économique :

- L'accompagnement personnalisé des entreprises, en fournissant l'éclairage réglementaire
- L'accompagnement des entreprises dans la préparation au statut d'Opérateur économique agréé et la réalisation des audits d'agrément pour les entreprises qui le souhaitent
- La communication se traduisant notamment par la tenue de réunions douanes-entreprises et des actions collectives sur des thématiques spécifiques

A propos du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Occitanie

Présents dans toutes les régions en France et dans plus de 140 pays, c'est un réseau de 4000 chefs d'entreprise et experts de l'international dont environ 75 en Occitanie, choisis pour leur compétence, au sein de l'équipe de France de l'export. Les Conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier Ministre sur proposition du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France. En savoir plus :

<http://www.cnccef.org/>

<https://www.douane.gouv.fr/les-cellules-conseil-aux-entreprises>

